



COMITÉ DIRECTEUR  
Emmanuelle CHEVREAU (Paris)  
Filippo BRIGUGLIO (Bologna)  
Franciszek LONGCHAMPS DE BERIER (Kraków)

Cracovie, le 12 février 2018

1<sup>ère</sup> Circulaire

Chers collègues et amis,

Je vous rappelle que nous avons décidé à Paris et à Bologne que notre 72<sup>ème</sup> Session de la Société Internationale Fernand De Visscher pour l'Histoire des Droits de l'Antiquité (SIHDA) sera organisée à l'université Jagellonne de Cracovie. Le congrès commencera le mardi après-midi du 11 septembre 2018 et se terminera le samedi 15 septembre 2018. Le thème central, conformément à ce que nous avons décidé à Bologne, sera :

***Plus ratio quam vis***

Votre présentation devra se concentrer sur un des droits de l'Antiquité ou sur la tradition de ceux-ci et sera – comme toujours – programmée pour une durée de 20 minutes et suivie d'une discussion de 10 minutes. Nous vous rappelons que le français est la langue officielle du congrès, mais que les présentations pourront également être données en italien, allemand, anglais ou espagnol. Comme d'habitude, tous les collègues désirant faire une intervention sont priés d'envoyer une brève synthèse de celle-ci (environ 10 lignes) avant le 30 juin.

Vous pouvez vous enregistrer dès à présent sur : [sihda2018.pl](http://sihda2018.pl)

À propos de la procédure d'enregistrement, le service comptable de l'université nous impose l'utilisation du *złoty polonais* (PLN) pour les droits d'inscription. Ce montant couvrira les lunchs, un concert le mercredi soir, un dîner de type matrimonial en-dehors de Cracovie le jeudi soir ainsi qu'une visite des mines de sel de Wieliczka, où sera offert également le repas de gala le vendredi soir. Dans le cadre de la procédure d'inscription, il n'est pas nécessaire d'indiquer sa date de naissance, à moins que vous ne demandiez de bénéficier de la réduction des droits d'inscription pour les moins de 30 ans. Le samedi, nous avons planifié un choix entre trois visites : le parc national d'Ojców, Auschwitz-Birkenau ou la route Jean-Paul II. Pour des raisons fiscales, le montant de la visite choisie sera inclus dans le droit d'inscription augmenté.

Bien que le montant des droits d'inscription soit similaire à celui des SIHDA récentes, vous verrez que le prix des hôtels à Cracovie est en revanche nettement plus bas. Je vous fournirai une liste de bons hôtels de différents niveaux. Tous ont des prix raisonnables et prévoient un traitement particulier pour les participants à la SIHDA.

En ce qui concerne le paiement des droits d'inscription, une annulation avant le 30 juin donnera droit à un remboursement intégral. Après cette date, aucun remboursement ne sera plus possible. Les droits réduits ne seront offerts que jusqu'au 20 juin 2018.

En cas de question relative aux paiements et à la procédure d'inscription, merci de contacter le « Jagiellonian University Department of Communications and Marketing-Conferences ». Leur adresse mail est [konferencje@uj.edu.pl](mailto:konferencje@uj.edu.pl) Si je peux vous aider en quoi que ce soit, joignez-moi sur l'adresse : [sihda2018@uj.edu.pl](mailto:sihda2018@uj.edu.pl)

Je me réjouis de vous voir à Cracovie,

*Franciszek Longchamps de Berier*

Wydział

Prawa i Administracji

Katedra

Prawa Rzymskiego

31-007 Kraków

ul. Gołębia 9, Poland

tel./fax +48 12 663 12 01

+48 12 663 12 10